



Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



► **Le Juch (29)**

# Impliquer les habitants et soutenir les choix citoyens, moteurs des projets communaux

*Les élus engagés dans de nombreuses actions de redynamisation du bourg ont bien mesuré l'importance d'impliquer les habitants et soutenir les démarches citoyennes. C'est ainsi que les projets sortent peu à peu de terre : fab lab « la cour du Juch », services, habitat, futurs commerces.*

**L**e Juch est une petite commune rurale de 736 habitants située entre Douarnenez et Quimper, à l'écart des axes routiers et abritant de nombreuses richesses patrimoniales, environnementales et humaines. Afin de maintenir une dynamique locale, les élus ont engagé différentes actions pour leur centre-bourg depuis 2014.

## ↗ Un contexte favorable pour un projet ambitieux

Retenue dès 2014 dans l'AMI départemental de revitalisation des centres bourgs et assistée par le CAUE 29 et Finistère ingénierie assistance (FIA), la commune lance un travail sur sa centralité en 2015. L'appel à projets régional « Dynamisme des Bourgs Ruraux » dont la commune est lauréate pour la phase opérationnelle en 2019, s'inscrit dans la suite logique de ces réflexions. Il permet d'enclencher des projets ambitieux : création de logements et d'activités en rénovant du bâti ancien en cœur de bourg, mise en place de véhicules et vélos électriques en autopartage... La démarche est complétée par l'accueil d'un tiers-lieu, la réhabilitation d'une zone humide, la mise en place d'éco-pâturage, l'installation de mobilier ludo-sportif, l'aménagement d'un chemin d'interprétation, la rénovation de l'église...

## ↗ Appel au peuple !

Conscients de l'intérêt de faire appel aux forces vives de la commune pour construire et soutenir la démarche, les élus sont très attentifs aux projets portés par des parti-



Un groupe de travail a été constitué pour définir la vocation du futur commerce

culiers d'une part et tendent la main aux habitants d'autre part. Aussi, ils organisent une réunion publique fin août 2019 à laquelle 90 personnes assistent. Des ateliers de réflexion collective sont ensuite mis en place.

## ↗ La cour du Juch : un fab' lab

La municipalité est informée que deux habitants portent un projet de tiers-lieu et fab'lab, 'La cour du Juch' (découpe laser, formation, artisanat) dans une maison en cœur de bourg. La commune avait pris un droit de préemption sur ce bâtiment stratégique pour le centre bourg, mais ne le fait pas valoir car le projet présenté apparaît suffisamment solide pour être porté par les habitants. Cependant, leur demande de permis de construire, soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments

## Refuser des projets citoyens ?



Les élus du Juch sont à l'écoute des citoyens et étudient avec attention tous les projets qui leur sont soumis. Cependant, ils doivent aussi savoir parfois dire non. Ainsi, l'activité d'un artisan installé depuis quelques années, qui ne respectait pas les limites que la commune lui avait données, a posé quelques problèmes d'ordre public. Refusant les contraintes administratives que la commune lui a alors imposées, il a choisi de quitter la commune. ■

de France, est refusée du fait de l'obligation de réaliser un toit à deux pentes sur une partie du bâtiment, où celui-ci avait été remplacé par un toit plat il y a de nombreuses années. Le maire, Patrick Tanguy, intervient alors pour soutenir le projet privé et avance les arguments de la création d'activité en cœur de bourg, vitale pour une commune comme le Juch. Concrètement, il propose d'intégrer la réalisation d'un toit double pente en y apposant des panneaux photovoltaïques, et d'inscrire cette action dans les demandes de subvention au titre de l'appel à projet régional dont la commune sera lauréate. « On a mis en valeur le projet de Fab'lab car c'est innovant et inhabituel en zone rurale » explique Patrick Tanguy. Un pari réussi, car l'activité de vente et d'accueil de groupes en formation est aujourd'hui florissante.

### ➤ Logements et commerce

Afin de créer du logement (social) et un commerce, une ancienne bâtisse en cœur de bourg est repérée par les élus. Ils contactent Finistère Habitat, bailleur social, qui valide l'idée de construire quatre logements à côté de la bâtisse principale où sera créée une activité à définir : bar, épicerie, restaurant, gîte... « Cette opération phare per-

“ À chaque moment où les porteurs de projets en ont eu le besoin, on a juste été à l'écoute et facilité les choses. Je n'ai pas l'impression d'avoir fait des choses fantastiques ou extraordinaires. ”



Patrick Tanguy  
maire

mettra d'agir pour éviter d'avoir un ensemble bâti menaçant ruine, en perpétuelle restauration ou encore une résidence secondaire rénovée aux volets clos » explique le maire.

Si plusieurs porteurs de projets ont déjà sollicité la commune, les élus souhaitent mettre en place une réflexion collective et partagée pour trouver les moyens de créer un lieu de vie et/ou un commerce sur des bases définies par les habitants. C'est ainsi que les élus ont missionné l'incubateur d'innovation sociale Tag 29 pour apporter son expertise et accompagner la démarche. À l'issue de deux réunions publiques sur la revitalisation du centre bourg, une commission 'commerces et services' (22 inscrits) est constituée. Des réunions de travail, des enquêtes auprès des habitants, un goûter



La future maison des assistantes maternelles

avec les enfants et une semaine de travail en 'résidence' dans le futur lieu aménagé sont complétés par un forum ouvert (30 participants) proposant quatre ateliers de réflexion. BRUDED et FIA sont associés au groupe de travail dont l'objectif est de définir une feuille de route pour les élus. L'idée est aussi de s'appuyer sur le regard d'autres territoires ayant mené des expériences similaires : Séglien (56), Saint-Ganton (35), Gourlizon (29), Rablay-sur-Layon (49), Locmélard (22), Plouégat-Moysan (29), Tremargat (22)... Courant 2020, la programmation du projet sera aboutie, permettant de lancer les travaux.

### ➤ Encourager les activités économiques dans le bourg

La commune a joué son rôle d'interface pour soutenir l'installation de professionnels. Si le dernier bar a fermé ses portes en 2018, de nouvelles activités ont été accueillies tel un charpentier, un cabinet de réflexologie, un artisan constructeur de yourtes ou une Maison d'assistantes maternelles... Pour ce dernier projet, les élus ont joué un rôle d'agent immobilier pour mettre en lien les porteuses du projet avec la propriétaire d'un bâtiment en cœur de bourg : la MAM a ouvert ses portes à l'automne 2019. ■



«La cour du Juch», commerce et fab'lab en cœur de bourg

### CONTACT

Mairie - 02 98 74 71 50 - mairie.le-juch@wanadoo.fr

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

